

Programme en études européennes organisé
par les **Facultés universitaires Saint-Louis**
et l'**Université catholique de Louvain**

Master complémentaire

en
analyse interdisciplinaire
de la construction européenne

Horaire décalé

Année académique 2011-2012



Les institutions partenaires

L'Université catholique de Louvain

Créé en 1967, l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain (UCL Louvain-la-Neuve) est une institution interfacultaire d'enseignement, de recherche et de service à la société. La qualité de ces trois activités est reconnue, comme en témoigne notamment le titre de Pôle européen Jean Monnet décerné par l'Action Jean Monnet de la Commission européenne qu'il a reçu en 1999. L'Institut accueille la Chaire InBev-Baillet Latour dédiée à l'étude pluridisciplinaire des relations entre l'Union européenne et la Russie. Il dispose d'un Centre de documentation européenne qui assure aussi l'initiation et la formation à la consultation de ladite documentation. Il mène des activités de recherche illustrées notamment par la publication des Annales d'études européennes et des actes de divers colloques.

Les Facultés universitaires Saint-Louis

Pôle des sciences humaines et sociales à Bruxelles, Saint-Louis bénéficie de tous les avantages d'une ville multiculturelle, essentiels pour l'enseignement, la recherche et les loisirs des étudiants.

Créées en 1858, les Facultés universitaires Saint-Louis accueillent 2600 étudiants au sein de leurs trois facultés : philosophie, lettres et sciences humaines, droit, sciences économiques, sociales et politiques.

Les enseignants et chercheurs de Saint-Louis, actifs dans le domaine des études européennes, se sont regroupés depuis 2007 en un Institut d'études européennes. Cet institut a la chance d'être situé au coeur de la capitale de l'Europe. Il participe à divers réseaux de recherche et a développé des échanges de professeurs avec plusieurs universités de réputation mondiale. La gouvernance européenne, la citoyenneté européenne et la constitutionnalisation de l'Union, la défense européenne et la sécurité, la régionalisation, l'interrégionalisme et la politique de voisinage, ainsi que l'histoire de l'intégration européenne constituent ses principaux axes de recherche. Il dispose aussi d'un Centre de documentation européenne.

Parmi les projets pédagogiques de l'Institut, outre les programmes déjà évoqués, on relèvera les programmes «Europa plus» qui offrent un éventail de formations destinées aux entreprises, administrations et autres organismes privés ou publics désireux d'enrichir et de mettre à jour les connaissances de leurs personnels sur les politiques de l'Union européenne.

Objectifs de la formation

Le programme de Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne à horaire décalé offre à un public déjà inséré dans l'activité professionnelle une formation multidisciplinaire sur l'intégration européenne, ses institutions et politiques, qui est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme universitaire de Master complémentaire.

Le programme propose des enseignements éclairant les aspects juridiques, économiques, historiques et de science politique de l'intégration européenne ainsi que des croisements interdisciplinaires sur des thèmes et aspects du processus d'unification. Il comporte aussi la rédaction d'un travail de fin d'études qui personnalise l'investissement intellectuel de l'étudiant dans les matières européennes.

La formation dispensée à travers ce programme est exigeante tant par le caractère approfondi des cours que par l'étendue des connaissances qu'il fournit sur l'ensemble des aspects de l'intégration européenne, incluant les dimensions réflexive et critique. Mais elle apporte à ceux qui le suivent les ressources intellectuelles qui préparent à l'exercice d'activités professionnelles qui sont au contact des réalités européennes.

La structure du programme comprend les fondements disciplinaires aussi bien qu'un enseignement relatif aux principales dimensions des politiques européennes.

D'une durée d'un an, le programme est organisé conjointement par l'Institut d'études européennes de l'UCL et par l'Institut d'études européennes des Facultés universitaires Saint-Louis. Les cours ont lieu aux Facultés universitaires Saint-Louis.

Programme

Ce programme de 60 crédits est constitué de 270 heures de cours et séminaires comptabilisées pour 45 crédits, ainsi que d'un travail de fin d'études comptabilisé pour 15 crédits. Le tronc commun représente 30 crédits et est organisé au premier quadrimestre. Il est composé de cours disciplinaires et d'un séminaire interdisciplinaire 'Penser l'Europe'.

Le second quadrimestre est consacré à la rédaction du travail de fin d'études (15 crédits) et à l'analyse des dimensions et moyens des politiques européennes à concurrence de 15 crédits.

Tous les cours ont lieu aux Facultés universitaires Saint-Louis à raison de 4 x 3 heures par semaine (du lundi au jeudi de 18h-21h et certains samedis).

Les étudiants qui le désirent peuvent demander l'étalement du programme sur deux années académiques.

TRONC COMMUN

	Heures	Crédits
LEUSL 2701 Fondements historiques et culturels de l'intégration européenne	37.5	5
LEUSL 2702 Fondements économiques de l'intégration européenne	45	6
LEUSL 2703 Fondements juridiques de l'intégration européenne :		
• EUSL 2703 (A) Fondements juridiques de l'intégration européenne : théorie générale et droit institutionnel	30	4
• EUSL 2703 (B) Fondements juridiques de l'intégration européenne : droit matériel	15	3
LEUSL 2704 Fondements politiques de l'intégration européenne	22.5	4
LEUSL 2705 Budget européen	15	3
LEUSL 2706 Séminaire interdisciplinaire Penser l'Europe	15	3
TOTAL	180	28

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

		Crédits
LEUSL 2800 Travail de fin d'études		15
LEUSL 2801 Initiation à l'information et à la documentation européennes	12	2

OPTION

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours proposés dans l'option « Les dimensions et moyens des politiques européennes ».

	Heures	Crédits
LEUSL 2201 Nations, cultures et religions en Europe	15	3
LEUSL 2202 Political philosophy and the European Union	30	5
LEUSL 2711 L'Union économique et monétaire	30	5
LEUSL 2712 Politique extérieure	22.5	4
LEUSL 2713 Citoyenneté et droits de l'homme	15	3
LEUSL 2714 Libre circulation des personnes, politique d'immigration et asile	15	3
LEUSL 2715 Coopération policière et judiciaire	15	3
LEUSL 2716 Politique sociale et emploi	15	3
LEUSL 2717 Environment, consumer protection and health policies	15	3
LEUSL 2718 Politiques de recherche, éducation, culture et médias	15	3

Conditions d'admission

L'accès aux études de master complémentaire est fixé par l'article 54 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités, ainsi que par arrêtés d'exécution pris en application de ce décret.

Ont un accès direct au master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, sans complément de programme, les étudiants qui portent, soit :

Un grade académique de master (120 crédits), délivré en Communauté française ou en Communauté flamande y compris les grades académiques de master (120 crédits) délivrés dans l'enseignement supérieur hors université de type long ou par l'Ecole Royale Militaire.

Un grade académique de deuxième cycle délivré en Communauté française de Belgique en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004.

Un titre ou grade étranger reconnu équivalent par la Communauté française à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

Ont accès au master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne en vertu d'une décision du jury d'admission et aux conditions complémentaires qu'il fixe, les étudiants qui portent,

Un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury.



www.academielouvain.be

Renseignements pratiques

Admissions/Inscriptions aux programmes de Masters Complémentaires :

Mme Emel MEMNUN
Service des inscriptions
Facultés universitaires Saint-louis
Bd du Jardin botanique 43
B-1000 Bruxelles
Téléphone : 02 787 93 55
Fax : 02 787 93 53

**Lien vers la page web de la procédure d'admission/
inscription : <http://www.fusl.ac.be/fr/232.html>**

Personne de contact pour le suivi administratif :

Institut d'études européennes
Michael BLARIAU
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
e-mail : blariau@fusl.ac.be
téléphone : 02 211 78 13 (entre 16h30 et 18h)

Institut d'études européennes
FUSL
Bd du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
Tél. : 02 211 78 13
E-mail : blariau@fusl.ac.be